

2025

RAPPORT ANNUEL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

31 janvier 2025

CDOS DU NORD



RAPPORT ANNUEL
ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS NORD

PERSONNALITES PRESENTES :

- Olivier COTTET, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, j'en profite pour saluer Patrick PIRET, Responsable du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- Jean ROZENTHAL, Responsable du service des sports au Conseil départemental du Nord, qui représente François-Xavier CADART Vice-président du Conseil départemental du Nord
- François COQUILLAT, Président du CROS des Hauts de France
- Philippe CALMUS Président du CDOS de l'Aisne et Sophie VELY, Vice présidente

PERSONNALITES EXCUSEES :

- Didier ELLART, Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul, président de la commission Sport santé de l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport, représentant du Président de l'Association des maires du Nord pour le champ du sport
- Stephan VERIN, Secrétaire Général du pôle de compétitivité Euramaterials
- André LECLERCQ, Président Cercle Français Pierre de Coubertin
- Mes amis présidents des CDOS des Hauts-de-France : Bruno PIECKOWIAK, du Pas de Calais, Jean-Claude LAVERNHE de l'Oise Marcel GLAVIEUX de la Somme
- Salvatore CASTIGLIONE, Conseiller Municipal de Wallers Arenberg, Député du Nord
- Violette SPIELLEBOUT, Députée du Nord
- Mireille JEAN, Directrice des Archives départementales du Nord
- Hervé PASSOT, Responsable du service des fonds, Archives Départementales du Nord

COMITES DEPARTEMENTAUX PRESENTS : 30

ATHLETISME
AVIRON
BADMINTON
BASKET BALL
BOXE FRANCAISE
CANOE KAYAK
CYCLOTOURISME
DANSE DU NORD
EPGV
EQUITATION
ESCRIME
FFCU
FSGT
FSCF
GYMNASTIQUE
HANDBALL
HOCKEY SUR GAZON
JUDO
MEDAILLES J ET SPORTS
MONTAGNE ESCALADE
NATATION
RANDONNEE PEDESTRE
ROLLER SKATING
SPORT DE GLACE

TENNIS
TENNIS DE TABLE
TIR
TIR A L'ARC
TRIATHLON
USEP

COMITE DEPARTEMENTAL EXCUSE : 2

SPELEOLOGIE
UNSS

NOMBRE DE COMITES ADHERENTS AU CDOS DU NORD : 53 soit 257 voix

COMITES DEPARTEMENTAUX AYANT DROIT DE VOTE PARMIS LES COMITES PRESENTS : 30 soit 181 voix

Quorum atteint : 70.42%

I ° RAPPORT MORAL & RAPPORT

50 ans ! 4 ans ! 1 an ! 2 mois !

50 ans de passion olympique, 50 ans de passion sportive, 50 ans de passion nordiste ! Eh oui, nous allons fêter les 50 ans du CDOS d'ici la fin de l'année. Vous serez conviés bien entendu à cet événement.

4 ans, cela signifie fin de l'olympiade et par voie de conséquence renouvellement des instances comme beaucoup d'entre vous l'ont vécu. J'en profite pour vous féliciter, vous présidentes et présidents nouvellement élus ou reconduits dans leur mission, je vous souhaite pleine réussite.

Comme il est de tradition en fin d'olympiade, nous allons tracer les principaux faits de ce mandat, et en faisant bien sûr un focus sur cette dernière année : 1 an !

2 mois, qui nous séparent de la fin officielle de cette olympiade, avec le renouvellement du Conseil d'Administration le 28 mars prochain. Nous y reviendrons tout à l'heure puisque vous savez que nous allons vous soumettre une modification – légère mais importante – de nos statuts.

Si vous le permettez, je vais commencer par l'événement de cette année et de cette olympiade, par cette fête extraordinaire lors de laquelle nous avons supporté, vibré, célébré tous ensemble l'olympisme.

Quelle fête à Paris, dans notre métropole, en France, tant d'images restent dans nos mémoires, qu'on ait eu la chance d'aller sur les sites ou de regarder les exploits à la télévision.

Ceux qui se sont complus dans le JO bashing ont commencé à modérer leur attitude dès que la flamme est arrivée sur notre territoire à Marseille.

Dès ce jour, cela n'a été que célébrations, fêtes locales, fierté des habitants des territoires parcourus. Que d'images restent dans nos souvenirs ! Le Nord a été de cette fête le 2 juillet. Les sept villes traversées par la flamme ont été plus qu'à la hauteur de l'événement, de chacune nous gardons un moment de partage, de communion, de ferveur autour de l'Olympisme à travers cette flamme.

Et que dire de la flamme paralympique à Valenciennes le 25 août. A nouveau tant de monde dans les rues à applaudir les éclaireurs, ces porteurs de flamme, comme Brigitte Drumez, que nous avons vus émus lors de ces 200 mètres qu'ils avaient à parcourir.

Je voudrais remercier le Département, le Président Poiret et son Vice-président Cadart en tête, pour s'être déclaré, engagé à recevoir la flamme. Je voudrais saluer le travail énorme d'organisation et de coordination mené par les services : Jean, Moïse, Maxime et tous leurs collègues.

Je voudrais remercier aussi l'ensemble des villes qui ont accepté de recevoir la flamme dans leurs murs. Cela n'était pas simple, mais à chaque fois cela s'est merveilleusement déroulé. Les animations organisées autour du parcours étaient d'une remarquable qualité. Le mouvement sportif local s'est fortement impliqué. Merci à tous les comités et clubs qui ont contribué à cette fête.

La dynamique des Jeux avait très bien commencé. C'est monté d'un cran supplémentaire dès la cérémonie d'ouverture. Et ce sont 15 jours extraordinaires à Paris, mais aussi tout près d'ici au stade Pierre Maurois. Et cela a recommencé pendant les Jeux paralympiques.

Que d'images mémorables ! Quels exploits de nos nordistes ! Rappelez-vous les médailles d'argent de la hurdleuse Cyréna Samba-Mayela du Lille Métropole Athlétisme, et de Janelle Salaün de l'ESBVA basket, et le bronze de Djamil-Dini Aboudou Moindze, boxeur à Coudekerque.

Que dire aussi des paracyclistes multimédaillés sous la houlette du Dunkerquois Laurent Thirionet : Kevin Le Cunff, Gatien Le Rousseau, Mathieu Bosredon, Yoann Paillet et Thomas Peyroton-Dardet, du paratriathlète médaille de bronze Antoine Perel.

Un immense bravo aux 35 autres olympiens et paralympiens nordistes. Tous nous ont fait rêver pendant ces Jeux. Ces résultats sont le fruit de l'engagement de toutes les fédérations, de leurs comités et de leurs clubs. 9 disciplines olympiques et 7 disciplines paralympiques. Cette mise en avant a rejailli et doit rejaillir sur l'ensemble du mouvement sportif départemental, pas seulement olympique, j'y reviens dans quelques instants.

Je n'oublie surtout pas les officiels, ces personnes de l'ombre qui permettent que les compétitions se déroulent dans le meilleur esprit, olympique bien sûr ! Anthony Rigaud pour la voile, Malik Moujouil et Abdelhafid Moulek pour le breakdance, Christophe Caron pour le handball, Emma Ponthieu et Jean-Philippe Caron pour le hockey sur gazon, Christophe Van Brussel pour le Volley assis. Ils sont tous tellement important !

Enfin, j'ai une pensée vers tous ces bénévoles sans qui les JOP n'auraient été une telle réussite : ils ont été presque autant que les athlètes l'image et le symbole de ces Jeux. Certains travaillent à la Maison du sport : Léa du CD Handball, Oriol du CD Randonnée Pédestre et Bruno du CD gym. Et je ne peux pas ne pas citer mon ami basketteur Jean-Luc Desrumaux qui est parmi nous ce soir.

Le CDOS a pris sa part bien entendu à cette olympiade, nous avons voulu mettre l'accent sur la jeunesse et sur le territoire.

Je laisse la parole à Jean Pierre Guilbert, notre maître ès olympisme, porteur de la flamme olympique à Avesnes sur Help, pour relater la contribution du CDOS à cette fête (voir compte rendu de commission)

Que reste-t-il de ces Jeux ? De la JOstalgie !

Je ne suis pas l'auteur de ce mot, mais je trouve qu'il reflète bien l'état d'esprit du mouvement sportif actuellement.

Beaucoup de gens auraient bien aimé faire durer l'esprit qui a présidé à cette merveilleuse parenthèse, mais la réalité nous rattrape. Aujourd'hui, c'est la soupe à la grimace, c'est la gueule de bois, la fête semble finie : - 25 % de baisse du budget de l'Etat « en faveur » de sport. Au lieu d'entretenir et amplifier l'élan donnée par les Jeux, on revient au budget d'il y a 4 ans. Bref pas d'effet JO !

Comment accepter qu'une activité qui contribue à 2,6 % du PIB ne représente que 0,12 % de budget ? Comment accepter que ce budget baisse encore ? Sachant que l'effort demandé aux collectivités va affecter aussi nos activités sportives : c'est la double peine !

Comment l'Etat peut-il ignorer qu'un euro investi – je ne dis pas dépensé, car ce n'est pas une dépense ! – entraîne l'économie d'une dépense publique de 13 euros ? Le sport n'est pas responsable du déficit, c'est plutôt l'inverse !

Comment accepter qu'une activité qui rassemble plus de 17 millions de licenciés (et je ne parle pas des millions d'adeptes de la pratique libre), qui mobilise 3,5 millions de bénévoles dans 160 000 associations et dans 36 000 communes, qui fait travailler plus de 156 000 salariés dont les deux tiers en CDI, comment accepter qu'une telle activité qui engage autant soit si peu considérée ?

Ce n'est pas parce que notre mouvement est essentiellement porté par des bénévoles qu'il doit supporter une baisse des aides dont la proportion n'est pas justifiée. Comme d'habitude, on est les premiers à faire les frais et c'est consternant.

Les athlètes et les Fédérations, le Conseil d'Administration du CNOSF se sont élevés contre ces coupes budgétaires, l'ANDES a fait une tribune remarquée délivrant un carton rouge à Bercy. Un courrier cosigné par tous les acteurs du sport a été adressé aux parlementaires participant à la commission mixte paritaire. Cela bouge en coulisse. La commission mixte paritaire vient de proposer de puiser un peu plus fortement dans les revenus que procurent les taxes prélevées sur les paris sportifs en ligne afin de financer le sport de haut niveau et le sport pour tous. Ce sont ainsi 80 millions d'euros supplémentaires qui devraient être affectés à l'Agence nationale du sport nationale (ANS). La baisse des moyens est ainsi de l'ordre d'une centaine de millions d'euros pour la « mission sport », au lieu de plus de 250 millions.

Il n'empêche, la mobilisation doit continuer : on lit dans la presse que la situation politique va conduire le Premier ministre à passer par le 49.3 et là ce n'est pas bon : soit la motion de censure est votée et le gouvernement doit partir sans budget pour la France, soit la motion ne l'est pas et c'est la version initiale du budget, éventuellement avec quelques amendements qu'il aura proposés, qui sera appliquée.

J'espère que, malgré la conjoncture économique, le parlement, dans un éclair de lucidité dépassant les contingences politiciennes, se souviendra de cet été et de tout ce que le sport et le mouvement sportif apportent à notre société.

Six mois après les Jeux, en ce début janvier, je vous ai demandé s'il y a un effet JO dans vos clubs.

Tout le monde n'a pas répondu, mais on voit que les clubs des disciplines médiatisées ont été prisés à la rentrée de septembre. Je pense au tir à l'arc, au volley-ball, à l'athlétisme, au tennis de table. Mais peut-être pas

autant qu'on l'aurait imaginé.

Par contre, j'avais signalé l'an dernier que nos défis post JO seraient liés à l'équipement, à l'encadrement, au bénévolat. On l'avait craint, on y est ! Force est de constater que trop de clubs ont dû refuser du monde faute d'encadrement, salarié ou bénévole, ou par manque de créneaux dans les équipements sportifs.

Beaucoup a été fait pour l'événement lui-même et c'est tant mieux. Mais au final, le sport de proximité, celui des clubs notamment, n'a pas été aussi soutenu qu'il aurait fallu. Les efforts de structures, il fallait les faire il y a cinq ou six ans pour pouvoir répondre à toutes les demandes aujourd'hui. Idem pour les bénévoles et les dirigeants : la chute du nombre d'encadrants dans les clubs consécutive au Covid n'a jamais vraiment été compensée.

Je ne jette la pierre à personne, ou alors à tout le monde, peut-être à nous aussi. Des initiatives ont été prises ces dernières années, avec plus ou moins de réussite :

- le sport sur le temps scolaire et périscolaire, où les comités et clubs ont été – parfois – impliqués ; je remercie Patrick Piret pour nous avoir sollicité dès le début de la phase d'expérimentation, et qu'ensemble nous en soyons le relais ;
- le programme des 5000 terrains de sport de proximité, censés être déployés jusqu'en 2026, va-t-il être vraiment maintenu ? Surtout, que dire de leur pertinence pour permettre une vraie activité sportive encadrée ?
- Le sport Grande cause nationale 2024 : j'ai été séduit par l'idée, comment cela s'est-il traduit concrètement autrement que par une labellisation avec très peu de moyens pour les initiatives locales ?

Je me souviens des mots de Florence Bariseau en Conférence Régionale du Sport : « Le sport doit devenir un projet central pour notre société, il est le premier contributeur en termes de bien commun ». Nous savons tous que c'est un travail de fond, sur la durée. Tout ce qui a été engagé doit pouvoir perdurer. Et malheureusement, en cette période difficile budgétairement, il faut comprendre que nos principaux partenaires soient amenés à faire des choix, on leur sait gré qu'ils soient les moins impactant possible.

Je suis navré de délivrer ce message quelque peu désabusé, mais je le sais partagé par l'ensemble de mouvement sportif. Il faut dire les choses clairement.

Reprenons notre bilan de l'année et de l'olympiade.

C'était dans notre projet d'olympiade de nous appuyer sur la dynamique engendrée par Paris 2024 pour développer l'ancrage territorial du sport et des activités sportives, et ce à travers le label « Terre de Jeux 2024 ».

La moitié des intercommunalités et 20 % des communes du département ont souhaité obtenir ce label ; communes de toutes tailles, toutes les plus importantes jusqu'à des villages de moins de 500 habitants. Près de 80 % de la population nordiste résidait dans un territoire labellisé. On pourrait dire en fait que 100 % des habitants ont été touchés par cette envie de célébrer l'olympisme et le sport, puisque le Département a été labellisé Terre de Jeux, il a été la première ou une des premières collectivités territoriales à obtenir ce label.

Je voudrais prendre un court instant pour remercier, féliciter tous ces élus qui ont voulu emmener leur population pour vivre ces Jeux. Je parlais de JO bashing. Ces élus y ont cru avant beaucoup de monde. Je peux vous assurer que ce n'était pas de la communication à cette époque, ils y croyaient et toutes les actions, petites ou grandes, ont été merveilleuses et les habitants ont été enchantés qu'il y ait des animations sportives, culturelles, pour leur faire découvrir ce qu'est le sport tel que nous l'entendons et le vivons.

Depuis octobre 2021, nous avons accompagné ces collectivités en les réunissant régulièrement chez elles le plus souvent, nous avons échangé, partagé les expériences, diffusé des informations relatives à Paris 2024 ou en lien avec l'activité de leurs clubs.

A la mi-octobre 2024, nous avons réuni une nouvelle fois ces collectivités. Bien entendu on note un moindre intérêt puisque les Jeux sont passés, mais il existe quand même une vraie volonté de continuer à faire perdurer ce réseau.

Il y a quelques jours, avec l'expertise de Profession Sport 59, nous avons organisé une matinale thématique de type webinaire sur la professionnalisation et l'intérêt que les communes pourraient avoir à soutenir leurs clubs sur le champ de l'emploi et sa sécurisation.

Ce type de matinale est intéressant, mais le caractère distancié est apparu moins pertinent. Ce qui motive les collectivités est l'échange des bonnes pratiques, les discussions *de visu*.

Dans un autre mode d'interaction pour développer l'ancrage territorial et aller sur des sujets favorisant la pratique des personnes qui en sont éloignées, notamment celles porteuses d'un handicap, nous avons œuvré dans le cadre du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, dont le CDOS est pilote pour le volet sport, et fait profiter différents territoires du département des bonnes pratiques conçues par la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans le cadre de son programme sur le « bien vivre ensemble ».

Durant tout ce mandat, nous avons cherché à encourager l'inclusion, par diverses actions :

- en soutenant et accompagnant le projet de salle connectée « Marie-Amélie Le Fur » à l'IME de Denain dont la première pierre a été posée il y a 10 jours ;
- en créant un appel à projets : " Moi aussi, j'y serai" à destination des jeunes des clubs sportifs et aux associations sportives scolaires du Nord, et dans lequel ils devaient décrire leur action exemplaire et innovante dans l'une des 3 thématiques pour « soutenir l'engagement en faveur des grandes causes sociétales » : Cohésion sociale, Inclusion, Valeurs et citoyenneté. Le prix était constitué de places au Jeux paralympiques.

L'inclusion était aussi le cœur du projet européen SWING. Des échanges fructueux entre jeunes, une bande dessinée dont les idées ont été développées par les jeunes eux-mêmes bref une belle réussite qui laissera des traces positives chez les jeunes.

J'ai cité le « bien vivre ensemble » du Pays de Mormal. C'est une autre ligne de force de notre projet. A l'instar des réflexions sur le bien-être au travail, on doit penser au bien vivre en club, qui est le lieu de convivialité, de l'accueil de l'autre, de sociabilité. C'est dans ce sens que nous avons cherché à comprendre les ressorts qui font qu'une personne adhère à un club et y reste.

L'université de Lille nous a accompagné dans cette démarche, je laisse à Pierre MARKEY et à Clara MORIVAL, étudiante en sociologie, de nous donner les conclusions.

L'accueil est essentiel. La contrainte financière l'est tout autant. C'est pour cela que dès le CDOS a soutenu dès le début l'opération Pass'sport créée pour aider au rebond post Covid en attribuant 50 € à chaque enfant bénéficiaire de l'Allocation de rentrée scolaire. Nous avons même pris l'initiative d'être l'intermédiaire entre l'Etat et les clubs pour effectuer le paiement à ces derniers. Depuis deux ans, la procédure s'est bien améliorée, le circuit est plus fluide et plus rapide.

La campagne qui s'est déroulée entre sur la deuxième moitié de 2024 est une vraie réussite dans le Nord, les objectifs ont été atteints : 85 % des 89 600 pass'sports prévus ont été délivrés, presque la moitié des clubs du département a été partenaire du dispositif. Le Nord de loin le premier département.

Chaque année le nombre de Pass'sports délivrés augmente : + 15,6 % entre 2022 et 2023, + 21,6 % entre 2023 et 2024. En 2 ans, on note aussi une augmentation de 17 % le nombre de clubs partenaires. Merci à tous les dirigeants d'être entrés dans la démarche et d'avoir permis à ces jeunes de se développer grâce à la pratique sportive.

Depuis de très nombreuses années le CDOS clairement est là pour vous accompagner au quotidien, pour le Pass'Sport et bien d'autres sujets. C'est pour cette raison que nous avons le service Guid'Asso. Comme l'an dernier, c'est l'époque des appels à projets FDVA, pour le fonctionnement et les projets des « petits » clubs, et CREAP pour les structures qui souhaitent créer un emploi.

Nathalie est à votre disposition, celle de vos clubs, pour vous renseigner sur ces dispositifs, et sur toute question relative à la vie associative. Près de 450 associations ont été reçues et accompagnées en 2024.

L'aide aux dirigeants de clubs se traduit également par un programme de formation qui leur est dédié pour les accompagner dans leur engagement. La fréquentation est bonne avec 250 participants à ces formations conçues pour être en adéquation avec leurs besoins.

En ce début d'année 2025, nous avons créé les « Webinaires du lundi », une information en distanciel tous les premiers lundis du mois entre 12h30 et 13h30. Des sujets d'actualité sont traités, avec une variété de thématiques proposées selon le calendrier de gestion des associations.

Un club est essentiel pour la cohésion d'un territoire, par la pratique encadrée et sécurisée qu'il propose, pour le lien social qu'il engendre. C'est que j'appelle la plus-value associative.

Cependant, le club est comme la société, il en est le reflet et peut porter en lui des germes destructeurs, notamment pour les jeunes. Je parle bien sûr de toutes les emprises qu'ils peuvent subir. Le CDOS s'est emparé du sujet dès le début de l'olympiade. Isabelle Cottel va maintenant évoquer les actions du CDOS pour lutter contre ce fléau.

Le club est le reflet de la société, la place des femmes y est encore trop minoritaire, en tant que pratiquantes, et en tant que dirigeantes. Les choses changent, pas assez vite c'est certain, mais un mouvement est engagé. Le CDOS est investi depuis longtemps grâce à l'engagement militant de Colette et de sa commission sport et femmes.

De nombreuses actions ont été réalisées lors de cette olympiade, je laisse Colette ANDRUSYSZYN les présenter. (cf rapport)

Ce sujet intéresse indéniablement. Pour preuve le nombre d'articles lus sur le site NordSport : en dehors bien sûr des articles liés aux Jeux, la thématique est chaque année et encore en 2024 en tête des articles les plus consultés.

J'en profite pour vous rappeler que, depuis plusieurs années, vous avez la possibilité de publier des articles sur ce média en ligne. NordSport a un taux d'audience digne des plus grandes villes. N'hésitez pas à en user, profitez de ce média pour vous faire connaître, il est pour vous.

J'ai un vrai regret pour cette olympiade, celui de ne pas avoir réussi à activer un réseau de partenaires privés pour soutenir nos projets. Ce n'est pas faute d'avoir tenté. Il est vrai que la loi olympique due à Paris 2024 et la loi du CIO sur l'usage des symboles olympiques ont été un vrai filtre nous obligeant à contracter avec les entreprises partenaires de Paris 2024 exclusivement. ET cela va perdurer avec les JO d'hiver Alpes 2030.

J'ai une vraie gratitude pour nos amis d'Euramaterials qui ont cherché aussi, avec nous et comme nous, d'aller vers leurs adhérents pour développer le sport. Mais pris chacun par nos engagements, nos transformations, la mise en œuvre ne s'est pas faite comme espérée. Mais le contact n'est pas rompu.

Merci aussi à Enedis pour son soutien à nos projets olympiques. Et je n'oublie pas Just et la MAIF qui nous ont bien accompagnés aussi il y a quelques années.

Mais il est des partenaires avec lesquels le lien ne s'est jamais distendu, malgré les difficultés que chacun rencontre, nous également :

- le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports : malgré les changements d'environnement et de prérogatives, nous avons toujours une écoute attentive de la part de P. Piret et son équipe, c'est précieux ; je n'oublie pas la DASEN pour son partenariat constant dans l'organisation des classes olympiques
- le Conseil Départemental du Nord, même écoute, même soutien, nous avons célébré l'an dernier les 20 ans de la maison départementale du sport, son avenir n'est pas remis en question je le sais, c'est son emplacement qui l'est, à notre demande et vous l'entendez puisque une recherche de nouveaux locaux est en cours
- les CROS et CDOS des Hauts de France : François, Philippe, lors de ces quatre années, nous avons réussi, je crois, à bien travailler ensemble, en bonne entente et bonne intelligence, avec nos autres collègues bien sûr aussi

Un grand merci à vous tous, que cela continue !

Vous me permettrez de finir ce rapport par un petit mot aux élus et collaborateurs du CDOS. C'est la dernière AG ordinaire que nous vivons ensemble. Une fois encore, nous avons mené notre projet, le mieux possible, avec ambition pour le sport nordiste, avec cohésion surtout, car c'est ENSEMBLE, ce mot apparu dans la devise olympique en 2021, que nous avons pu avancer, progresser. J'aurais l'occasion de le redire le 28 mars, MERCI à vous.

II ° RAPPORT FINANCIER

Georges GAUTHIER – Trésorier CDOS du Nord

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
RESSOURCES PROPRES	12 829 €	12 016 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	335 528 €	239 673 €
AUTRES PRODUITS	58 913 €	47 943 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	407 270 €	299 632 €

PRODUITS FINANCIERS		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 189 €	1 198 €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS	410 459 €	300 830 €

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	28 734 €	35 593 €
POLES D'ACTIONS	105 073 €	175 300 €
<i>SPORT ET SANTE</i>	2 958 €	18 253 €
COMMUNICATION	6 442 €	10 016 €
<i>Prestataire exterieur/objet publicitaire/Frais commission</i>	1 942 €	5 516 €
SALAIRES ET CHARGES	250 599 €	238 130 €
<i>Salaires nets</i>	145 303 €	132 647 €
IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES	2 483 €	1 925 €
<i>Formation professionnelle</i>	2 483 €	1 925 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO	- €	511 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	393 332 €	461 475 €

CHARGES FINANCIERES		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	172 €	
TOTAL DES CHARGES	393 503 €	461 475 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 956 €	— 160 645 €
	EXERCICE EXCEDENTAIRE	EXERCICE DEFICITAIRE

BILAN 2024

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT	31/12/2024	31/12/2023
<i>Immobilisations incorporelles</i>	10 525	10 525	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	32 173	32 173	0	0
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL	42 698	42 698	0	0
<i>Créances usagers</i>	0		0	0
<i>Créances et assimilées</i>	9 000		9 000	6 000
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	57 397		57 397	55 686
<i>Disponibilités</i>	302 966		302 966	319 988
<i>Charges constatées d'avance</i>	0		0	4 533
TOTAL	369 363		369 363	386 207
TOTAL GENERAL	412 061	42 698	369 363	386 207

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	476 051	476 051
Report à nouveau débiteur	-173 561	-12 917
TOTAL	302 490	463 134
Résultat de l'exercice (+ Excédent/ - Déficit)	16 956	-160 644
TOTAL		
TOTAL DES FONDS PROPRES	319 446	302 490
Provision pour risques et charges		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 199	4 883
Dettes fiscales et sociales	21 947	26 532
Autres dettes	23 771	9 830
Produits constatés d'avance		42 472
TOTAL	49 917	83 717
TOTAL GENERAL	369 363	386 207

Intervention du commissaire aux comptes

Vincent LEPEVE

-=-=-=-=-

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexé au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 369 363 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 407 270 euros et dégageant un bénéfice de 16 956 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

-REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que les règlements de l'Autorité des Normes Comptables, notamment le règlement 2014-03 et le règlement n° 2018-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association est l'outil juridique de gestion des flux liés à la Maison Départementale du Sport au terme d'une convention passée avec le Conseil Départementale du Nord. Au 31 décembre 2024, la somme détenue par l'association au titre de la gestion de cet équipement s'élève à 23 500 (compte créditeur).

COTISATIONS 2025

Sur proposition du Conseil d'Administration du CDOS du Nord, en date du 27 janvier 2025, le montant des cotisations est :

Moins de 1.000 licenciés : **forfait de 51 euros**
 Entre 1.000 et 10.000 licenciés : **nb de licenciés X 0.051 euros**
 Au-delà de 10.000 licenciés : **510 euros**

BUDGET PREVISIONNEL

Georges GAUTHIER – Trésorier CDOS du Nord

-=-=-=-=-=-

		C.D.O.S. NORD	
BP 2025 validé par le CA le 27 Janvier 2025			
PRODUITS		CHARGES	
	BP 2025		BP 2025
Subventions d'exploitation	217 000,00	Frais de personnel (salaires et charges)	205 000,00
EUROPE	0,00	Salaires nets	120 000,00
		Charges de personnel	85 000,00
		<i>dont charges sociales</i>	<i>60 000,00</i>
		<i>dont provision pour congés</i>	<i>13 000,00</i>
Etat	155 000,00	<i>dont avantages sociaux</i>	<i>10 000,00</i>
ANS	110 000,00	<i>dont prélèvement à la source</i>	<i>2 000,00</i>
CNOSF « Pass' Sport » (Fonctionnement)	3 000,00		
Consolidation emploi	12 000,00		
SDJES « SRAV »	21 000,00	Frais de fonctionnement du CDOS	28 000,00
SDJES « PIVA » (poste NB)	2 000,00	Fonctionnement administratif et institutionnel et activités annexes des	
FONJEP	7 000,00	Commissions (hors Pôles Actions 25-28)	
Conseil Régional des Hauts de France	17 000,00		
CREAP (poste NB)	8 000,00	Fonctionnement des Pôles actions 25-28 + Manifestations	50 000,00
Guide asso (ex-CRIB)	4 000,00		
Journée thématique « Violences sexuelles »	5 000,00	1 – Pôle « Sport et Santé »	
Département du Nord	45 000,00		
Fonctionnement	25 000,00	2 – Pôle « Sport et Citoyenneté »	
Le Nord et l'inclusion	20 000,00	3 – Pôle « Education et Valeurs de l'Olympisme »	
		4 – Pôle « Sport et professionnalisation »	
		5 – Pôle « Sport et Politique publique »	
Produits divers	68 000,00	6 – Pôle « Communication »	
Cotisations Comités départementaux	13 000,00		
Partenariat	10 000,00		
dont Partenaires			
dont "Réseaux Jeux en Nord"			
Produits divers	45 000,00	Autres charges	2 000,00
Transfert de charges	41 000,00	Impôts, Taxes et versements assimilés	
Autres aides	1 000,00	Autres charges exceptionnelles	
Produits année antérieure et produits financiers	3 000,00	Dotations aux amortissements	
Valeurs mobilières de placement		Autres charges (dont sur exercice antérieur)	
Fonds propres			
TOTAL	285 000,00	TOTAL	285 000,00

III ° VOTES

- **Rapport moral et d'activité : POUR à 100%**
- **Rapport financier : POUR à 100%**
- **Cotisation : POUR à 100%**

Jean COSLEOU
Président du CDOS DU NORD



Brigitte BERSOUX
Secrétaire

IV° ANNEXE : Rapport des commissions

Commission Éducation et Valeurs de l'Olympisme

Président : Jean Pierre GUILBERT

Les Classes Olympiques

5 projets « Classes Olympiques » ont eu lieu en 2024. 59 classes primaires, avec mixité USEP, UGSEL et IME (UDAPEI), ont participé à des activités sportives et culturelles et se sont rassemblées en juin :

- 23 classes à Douchy les Mines les 6 et 7 juin (440 enfants)
- 5 classes à Wallers Arenberg le 11 juin (130 enfants)
- 10 classes à Cambrai le 13 juin (220 enfants)
- 11 classes à Roubaix le 20 juin (280 enfants)
- 10 classes à Dunkerque le 27 juin (225 enfants)

Total : 1 295 enfants

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP)

- Dans le cadre de la SOP, le CDOS a soutenu le Lycée Français Jean Monnet de Bruxelles en prêtant l'exposition Jeux Antiques/Jeux Modernes et en faisant une intervention sur les symboles olympiques (6 classes soit 160 enfants)
- Au Lycée Couteaux de Saint Amand les Eaux, le CDOS a proposé des séances d'escrime au mois de janvier (6 séances pour 40 enfants)
- 200 enfants des écoles de Camphin en Pévèle ont bénéficié d'activités sportives (handisport) et de l'exposition Jeux Antiques/Jeux Modernes.
- Prêts d'expositions à différentes collectivités territoriales et établissements scolaires : Roubaix, Communauté Urbaine de Dunkerque, Marly, Valenciennes, Wattrelos, Lambersart.
- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur notre site internet.

Total : 400 enfants

La Journée Olympique

Le CDOS du Nord et la ville de Maubeuge se sont associés pour organiser une manifestation intitulée « Un Clair de Lune Olympique » les mardi 28, jeudi 30 et vendredi 31 mai 2024. Cette manifestation a permis à 600 enfants de 28 classes de CM1-CM2 de Maubeuge de participer à différentes activités sportives, artistiques et culturelles.

Total : 600 enfants

La Semaine Pierre de Coubertin

Le CDOS a participé à la semaine Pierre de Coubertin avec la ville de Wattignies et le Cercle Départemental Pierre de Coubertin du Nord en juin en animant notamment, pour 400 enfants, l'exposition Jeux Antiques/Jeux Modernes.

Total : 400 enfants

Les Jeux de la Jeunesse : le 14 Mars 2024 - CREPS de Wattignies

Le service Relations Internationales du Département du Nord a missionné le CDOS du Nord dans l'organisation d'une rencontre sportive de collégiens des différents territoires du Comité du Détroit.

120 jeunes, âgés de 13 et 14 ans venant des Départements du Nord et du Pas de Calais, Provinces Belges de Flandre Occidentale et de Flandre Orientale, Provinces Néerlandaises de Zélande et de Hollande Méridionale, Comités Britanniques du Kent et d'Essex, ont pu se confronter et découvrir 6 activités : Breakdance, escrime, basket fauteuil, sensibilisation au sport santé, volley-ball et volley assis.

Total : 120 enfants

Le Nord fait ses Jeux

Manifestation organisée en partenariat avec le Conseil départemental au cours de laquelle des enfants de 9 à 11 ans de centres de loisirs pratiquent des activités sportives.

1 temps fort :

- le 24 avril à Lambres Lez Douai : 12 Accueils Collectifs de Mineurs (240 jeunes), 12 activités sportives différentes : Handisport, boxe française, exposition, tennis, athlétisme, hockey sur gazon, aviron, para tir, squash, basket, escrime, foot US.

Lors de cette journée, 2 enfants de chaque centre ont été tirés au sort pour assister aux Jeux Olympiques le 09 Aout 2024 pour une session d'Athlétisme.

Total : 240 enfants

Labels Génération 2024 et Terre de Jeux 2024

Le CDOS accompagne les collectivités territoriales et les établissements scolaires labellisés ou souhaitant se labelliser Génération 2024 et Terre de Jeux 2024, et toutes celles et ceux qui se sont engagés dans la promotion de ces labels.

Il a créé un réseau des collectivités labellisées Terre de Jeux (**148**).

- 1 collectivité territoriale : Département du Nord
- 10 EPCI (sur 17) : Communauté Urbaine de Dunkerque, Métropole Européenne de Lille,

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, Communauté de communes Pévèle Carembault, Communauté d'Agglomération de Cambrai, Communauté de communes des Hauts de Flandre, Communauté de communes de l'Avesnois 3CA, Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté de Communes Flandre Intérieure, Communauté de Communes du Pays de Mormal.

- 137 villes (sur 648).

79,4% de la population départementale réside dans une collectivité labellisée Terre de Jeux 2024.

« Ces collectivités, dont le Département qui a été parmi les premières à être labellisées, se sont engagées à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

»

Ce réseau Terre de Jeux en Nord organise des réunions d'échanges, les collectivités peuvent bénéficier de différents services : prêt d'expositions, activités sportives, escape game etc...

En 2024, 3 réunions ont eu lieu : 9 janvier (27 collectivités participantes), 9 avril (11 participants), 17 octobre (9 participants).

Relais de la Flamme

Le CDOS a participé aux réunions départementales (Comité territorial d'engagement). Il a accompagné les collectivités sur la célébration de la flamme en proposant des actions et en mettant à disposition des expositions notamment. (Pour Wallers, Avesnes sur Helpe, Douai, Tourcoing, Roubaix).

Pass'Sport

Le CDOS a accompagné et suivi les clubs dans le dispositif Pass'Sport.

Pour le Nord au 17/01/2025 : 76 613 jeunes dans 2 267 structures (En 2023, 62 288 jeunes et 2184 structures) ont pu bénéficier de l'aide du Pass'sport.

Erasmus + Jeunesse

Le CDOS a offert des places pour les Jeux Olympiques aux jeunes Français qui ont participé au projet « L'Insertion par le Sport et la Culture ».

Projets Olympiques

10 projets pédagogiques ont été créés. Ils visaient à favoriser les labellisations « Terre de Jeux » et « Génération 2024 » et à impliquer un maximum de classes d'établissements scolaires (primaires, collèges, lycées, IME, SEGPA, classes hôtelières...) dans l'approche d'une pratique sportive et culturelle qui véhicule des valeurs de solidarité, de respect, de volonté et d'excellence ; en résumé un épanouissement de chacun et chacune et une promotion de la santé et de l'éducation à la citoyenneté.

Le CDOS a mis en place un jury qui s'est réuni pour écouter et étudier les dossiers retenus dans le cadre du projet « Voyage à l'origine des Jeux Olympiques » et, pour la classe gagnante, le CDOS a financé une partie d'un voyage à Athènes. **Total : 350 enfants**

Savoir Rouler à Vélo

Le CDOS du Nord est partenaire du SDJES pour la mise en place du SRAV dans les écoles et les centres sociaux et de loisirs. **4 663 enfants** (32% du total régional) ont officiellement validé leur bloc 3 sur l'année 2024 (contre 4125 en 2023, 3502 en 2022 et 890 en 2021). Le CDOS accompagne les collectivités et structures volontaires à travers la mise à disposition d'éducateurs agréés et de l'achat de matériels (casques, vélos). Valenciennes, Petite-Forêt, Wallers-Arenberg, Dunkerque, Maubeuge, Marquette-lez-Lille, Jeumont, Cambrai, Houplines et la Communauté de Communes de la Porte du Hainaut ont bénéficié de l'aide du CDOS pour la mise en place du dispositif Savoir Rouler à Vélo.

Total : 4 663 enfants

Escape Game

L'escape game enfants « Vol au Musée Olympique » a été transmis à toutes les structures (CROS, CDOS, CTOS, etc...) qui peuvent maintenant télécharger tous les éléments gratuitement. 325 sont déjà intéressées, 12 structures l'ont déjà organisé.

Le CDOS l'a mis en place pour des enfants de CM1/CM2 des écoles de Camphin en Pévèle.

Total : 3 000 personnes

Conférences sur l'histoire de l'Olympisme

- Mise en place de ces conférences dans 7 centres pénitentiaires et dans plusieurs écoles du département (En primaire ou en secondaire : Lys lez Lannoy, Wallers, Hasnon, Houplines, Cambrai, Maubeuge : 1 500 enfants)

Total : 1 500 enfants

Rencontres avec des Olympiens

Ces rencontres ont proposé des animations avec plusieurs olympiens qui sont venus raconter leur parcours à Cambrai et à Bruxelles : Cécile NOWAK (Or en judo à Barcelone en 1992), Alain BERNARD (Or en natation à Pékin en 2008), Pierre DURAND (Or en équitation à Séoul en 1988).

Actions Olympiques

- Avec la Halle au Sucre de Dunkerque pour leur exposition sur les sportifs Dunkerquois.
- Relations avec les médias pour expliquer l'action du CDOS du Nord dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : BFM TV, Radio Catholique de France, Revue « Le Nord », La Voix du Nord, La Voix des Sports, Journal « L'Équipe ».
- Action avec la ville de Villeneuve d'Ascq pour leur exposition : « Les Villeneuvois aux Jeux » qui a accueilli près de 8 000 personnes.
- Intervention à l'EHPAD de Tourcoing
- Participation à la Journée Paralympique de Valenciennes le 25 août 2024.

Commission Sport et Femmes

Présidente : Colette ANDRUZYNYN

Label « PARITÉ SPORT »

=> La campagne 2024 a permis à 9 clubs représentant 10 comités départementaux (Athlétisme, basket-ball, escrime, tennis de table, EPGV, handball, Fédération Française du Sport Travailleuse, escalade, judo, taekwondo) de recevoir le label, remis officiellement le 4 juillet 2024, devant une soixantaine de personnes.

=> La commission a dressé un bilan de l'opération « Parité Sport ».

Depuis 2013, 107 clubs ont été labellisés sur 12 campagnes. 26 comités départementaux sont concernés.

Depuis 2013, 17 269 femmes ont été accueillies lors des initiations gratuites et 9 347 ont pris une licence.

=> La campagne de labellisation 2025 a été lancée. Les dossiers (disponibles sur le site www.cdosnord.fr) doivent être renvoyés au CDOS avant le 15 mars 2025.

Échéancier :

- *De janvier à mars 2025* : Les comités départementaux informeront et mobiliseront leurs clubs à la démarche de labellisation et les aideront à la rédaction du projet club. Rodrigue Vandamme du CDOS du Nord se tient à votre disposition en cas de besoin.
- *15 mars 2025* : Retour des dossiers clubs au comité départemental et au CDOS du Nord.
- *Mai 2025* : Labellisation des clubs par le CDOS du Nord

Nous continuerons à mettre l'accent sur l'accès des femmes aux fonctions de dirigeantes en animant le Réseau « Femmes Dirigeantes du Nord » et en prolongeant la promotion du Label SWoL.

Nous avons sollicité les comités départementaux afin de mettre à jour nos données sur la représentation des femmes au sein mouvement sportif départemental (enquête en cours). Veuillez retourner au CDOS le questionnaire joint si vous ne l'avez pas encore fait.

Réseau Femmes Dirigeantes du Nord

Afin de garder la belle énergie des formations et rassemblements entre femmes, le CDOS du Nord a proposé de créer et d'animer un réseau de femmes dirigeantes. La création et l'animation de ce réseau a été confié à Juliette Maillard du cabinet InukShuk. A terme, il devra s'autoanimer mais surtout être un vivier de dirigeantes pour les élections de la prochaine Olympiade.

Ce réseau regroupe des femmes du Département du Nord issues de la formation dirigeantes du CDOS, du programme Hauts Potentiels du CROS et du club des 300 du CNOSF (Ce qui représente 36 femmes). L'organisation d'un colloque « **Le Sport aux différents âges des femmes** » le 8 juin 2024 a réuni une quarantaine de participants.

Suite aux travaux, des **fiches outils** sont en cours de création et de diffusion. Différents thèmes y sont abordés : le sport et la ménopause, les femmes et la compétition,....

Le réseau se réunit en visio chaque mois afin d'échanger sur des thèmes comme : l'engagement bénévole, les rôles et responsabilités des élu.es des CDOS et CD ainsi que les modalités de candidature. Tout dernièrement, une rencontre en présentiel avec l'association Égal Sport a permis un échange très enrichissant d'expériences sur la Parité dans nos structures.

Projet Erasmus+ Sport SWoL comme « Sport Women Leaders »

Ce partenariat de collaboration avec des associations d'Italie, du Portugal et de Macédoine du Nord, lancé en Juin 2022, dont le CDOS est à l'initiative et en assure la coordination, vise à promouvoir l'égalité d'accès des femmes aux postes de direction dans la gouvernance du mouvement sportif européen.

Un LABEL EUROPÉEN a été créé. Il valorise les clubs sportifs qui entrent dans la démarche en regard d'un cahier des charges et d'une charte.

Les outils : guide des bonnes pratiques, charte, cahier des charges, site internet sont opérationnels.

Une campagne de communication a été mise en place, les clubs peuvent signer la charte et solliciter le label SWoL qui est disponible sur le site internet du CDOS.

Au 1/12/2024, pour la France, 47 clubs ont signé la charte d'engagement. Sur ces clubs, 34 ont fait la demande de label.

Commission Sport et Handicaps

Président : Jean DEROISSART

Handicap et Ruralité - Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM)

Depuis 2017, le CDOS du Nord participe aux travaux de la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans le cadre du programme sur le « bien vivre ensemble » et plus particulièrement sur le souhait de développer l'offre de pratiques sportives pour les Personnes en Situation de Handicap.

Le CDOS du Nord souhaite s'inspirer de ce programme et extraire ces bonnes pratiques pour créer un cahier des charges et le proposer à d'autres territoires du département (les EPCI).

En 2024, une rencontre a eu lieu avec la MEL. Nous avons recensé les « bonnes pratiques » existantes en matière de sport et handicaps, échangé autour de celles-ci mais nous avons aussi relevé leurs attentes et besoins.

Le diaporama recensant les bonnes pratiques est à la disposition des EPCI.

Journée Internationale des Personnes Handicapées

Dans ce cadre, le CDOS a laissé un appel à projets : " Moi aussi, j'y serai" à destination des jeunes des clubs sportifs et aux associations sportives scolaires du Nord, et dans lequel ils doivent décrire leur action exemplaire et innovante dans l'une des 3 thématiques pour « soutenir l'engagement en faveur des grandes causes sociétales » :

- Cohésion sociale
- Inclusion
- Valeurs et citoyenneté

Les équipes lauréates ont gagné 5 places pour assister à une épreuve des Jeux Paralympiques de Paris 2024, le lundi 02 septembre 2024.

Le CDOS a aussi offert des places à ses différents partenaires (EPCI, IME, ...).

Comité Paralympique et Sportif Français

Le CDOS est en contact avec Jérémy HOUBEAUT, Référent Hauts-de-France pour le Comité Paralympique et Sportif Français, afin d'évoquer l'héritage de Paris 2024.

Projet IME Denain

Le CDOS aide l'IME dans la création d'une salle numérique.

Commission FORMATION

Actions de Formations

En 2024, les financements alloués par le Conseil Départemental du Nord et l'ANS pour soutenir la politique de formation du CDOS du Nord ont permis de mettre en place plusieurs sessions distinctes.

La commission formation a pu mettre en place une dizaine de séances de formation destinées aux membres des comités départementaux, aux présidents des clubs ou leurs représentants et aux salariés.

- Mise en place d'un programme annuel de formations à destination des dirigeants bénévoles et des salariés : sessions d'informations se déroulant à la Maison Départementale du sport.

Mais aussi une volonté de décentralisation....

- La commission formation a été également à l'écoute des Comités, Clubs, Collectivités Territoriales (Communes, EPCI), et a répondu à des demandes spécifiques et ce dans tout le département.

-

En 2024, près de 100 personnes ont pu bénéficier de ces formations assurées par des Membres du CDOS ou intervenants extérieurs, représentants du Mouvement Sportif, et particulièrement compétents dans leur domaine.

Les formations se sont déclinées autour de thèmes généraux :

- **Les obligations des associations** : Tenir une comptabilité ; la trésorerie du club...
- **Le développement et la structuration son association** : Savoir rédiger un projet associatif via le Guid'asso ; s'initier et/ou se perfectionner à l'outil informatique, optimiser la communication au sein de son club...
- Mais aussi autour de **thèmes d'actualité** : Prévention des risques sexuels et du harcèlement dans le sport, prévention et lutte contre la radicalisation dans le sport

En 2025, la commission formation souhaite insuffler un nouvel élan dynamique en organisant les webinaires « du lundi de 12h30 à 13h30 ». Nous vous invitons à soumettre des thèmes sur lesquels nous pourrions vous apporter notre soutien.

Commission Maison Départementale du Sport

Président : Gérard FREMAUX

Pour 2024, on compte **638 demandes** de réservations de salles de réunion.

► Quasiment plus de réunions en hybride : baisse des réservations du système de visioconférence.

LES ACTIONS EN 2024 :

Maîtrises des dépenses :

- Des frais incompressibles du budget ne permettent pas de les réduire ou de les supprimer.
- 85% du déficit est imputé à la ligne EDF et à la ligne salaire et charges.

Diminution de la prestation Nettoyage de la MDDS :

→ Une nouvelle société de nettoyage intervient dans nos locaux. La prestation permet la réduction du coût annuel des frais d'entretiens liée également à la baisse de fréquence de passage (2 fois par semaine au lieu de 3) ainsi que la suppression du nettoyage dans les bureaux (avec conservation du vidage des poubelles).

Pour maintenir les recettes :

Des augmentations dans les participations des associations résidentes aux Frais de Fonctionnement et des cartes d'adhésion pour les associations non résidentes sont liées aux coûts imposés par les prestataires (électricité, eau, charges diverses...)

Cependant le Comité des Usagers a souhaité mettre en place un tarif plus juste pour les Comités, de supprimer ou réduire certaines prestations (comme le nettoyage des locaux...), de conserver des coûts acceptables, en restant attractifs par rapport à des locations d'espace de bureaux ou de salles de réunion dans des sociétés dédiées.

Vie collective :

Note de recadrage pour tous les usagers de la MDDS utilisant les salles de réunion :

le Comité des Usagers a validé la mise en place d'une note de recadrage et de sanctions pour toutes les associations qui ne respecteraient pas les conditions de réservations de salles, notamment lorsqu'elle quitte le bâtiment.

En effet, des oublis sont trop souvent constatés comme :

l'alarme pas mise en service, l'oubli d'éteindre les lumières dans les salles de réunion, les parties communes (couloirs de circulation, cuisine, WC...), le-s radiateur-s non éteint-s, la porte du SAS ou d'entrée restée-s ouverte-s, le portail resté ouvert pendant les heures de fermeture habituelle.

La sanction pourra aller selon les cas par une :

- impossibilité de bénéficier d'une salle de réunion lors d'une prochaine réservation
- impossibilité de réserver une salle dans les 6 mois suivant le constat

-Conseils de sobriété énergétique et numérique toujours proposés aux usagers de la MDDS en raison de l'augmentation considérable des coûts de l'énergie. Il est demandé à chacun de se comporter comme bon père de famille et d'adopter les comportements comme à la Maison.

Travaux de menuiseries et de peinture :

ont été réalisés sur les portes et bâtis suite au vandalisme de la MDDS du 30 avril 2023.

Les 20 ans de la mdds :

20 ANS de la MDDS en 2024 : ça se fête !

Un projet a été imaginé pour fêter les 20 ans de la MDDS en 2024.

À partir de l'AG du CDOS du Nord, en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, 3 expositions sur cette thématique, ont été présentées dans la MDDS, accessibles pendant les heures d'ouverture du Parc et ce, jusqu'aux vacances d'hiver.

La semaine du 5 février, 5 Comités Départementaux sportifs (Aviron, Handball, Escrime, Handisport et Athlétisme) ont proposé des ateliers sportifs entre 12h00 et 14h00, dans la salle olympique de la Maison Départementale du Sport.

► L'atelier sabre-laser, dispensé par le Comité Départemental Nord d'Escrime, a rencontré un vif succès avec les 2 créneaux remplis.

Les salariés d'entreprises extérieures ont été très satisfaits des prestations proposées par les Comités.

La Maison Départementale du Sport remercie les Comités Départementaux Sportifs qui ont proposés de beaux ateliers, bénévolement.

La Recyclerie Resport, présente également 2 jours pendant cette semaine d'animations.

LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2025 :

Projet « MDDS de demain »

Une réunion/visite avec la direction construction, le service sport, la direction des affaires immobilières, le service technique (ETI) & la mission stratégique du Département Nord & le Comité des Usagers de la MDDS, s'est tenue le jeudi 14 novembre 2024

L'objectif de cette 1^{ère} réunion était de faire connaissance, de découvrir notre fonctionnement, ainsi que de faire l'état des lieux de nos besoins.

La nouvelle maison se fera dans un bâtiment existant, faisant parti du patrimoine du Département Nord.

Les différents services ont ensuite visité la Maison Départementale du Sport, échangé avec les salariés et les bénévoles présents afin de comprendre le fonctionnement dans un 1^{er} temps de chaque entité et évaluer ses problématiques également.

Débriefing suite à la visite

Dans un 1^{er} temps : une grosse évolution est à apporter au niveau :

- du local de matériel sportif dont la surface est inadaptée et insuffisante et problème d'accessibilité
le local, un hangar, par exemple, doit être accessible en camionnette pour le chargement et déchargement du matériel sportif
- des salles de réunion, avec la possibilité d'avoir une grande salle type conférence, modulable

Dans un second temps :

- est-ce que le modèle d'espaces de travail, mis en place au nouveau forum du Département pour les salariés des associations résidentes et des usagers non résidentes est transposable au mouvement sportif
- quel est le projet que le Département envisage et veut afficher pour une nouvelle Maison Départementale du Sport ?

Quel mode de gestion en cas de changement de modèle ?

Le modèle proposé dépendra également de la localité et de l'implantation du nouveau bâtiment.

L'accent est mis sur l'importance de l'implantation de la nouvelle Maison sur la MEL :

- ▶ **Lieu central du Département et facilement accessible**
- ▶ **Le nouveau bâtiment doit être situé à proximité des accès autoroutiers et des transports en commun, accessible en transports doux.**

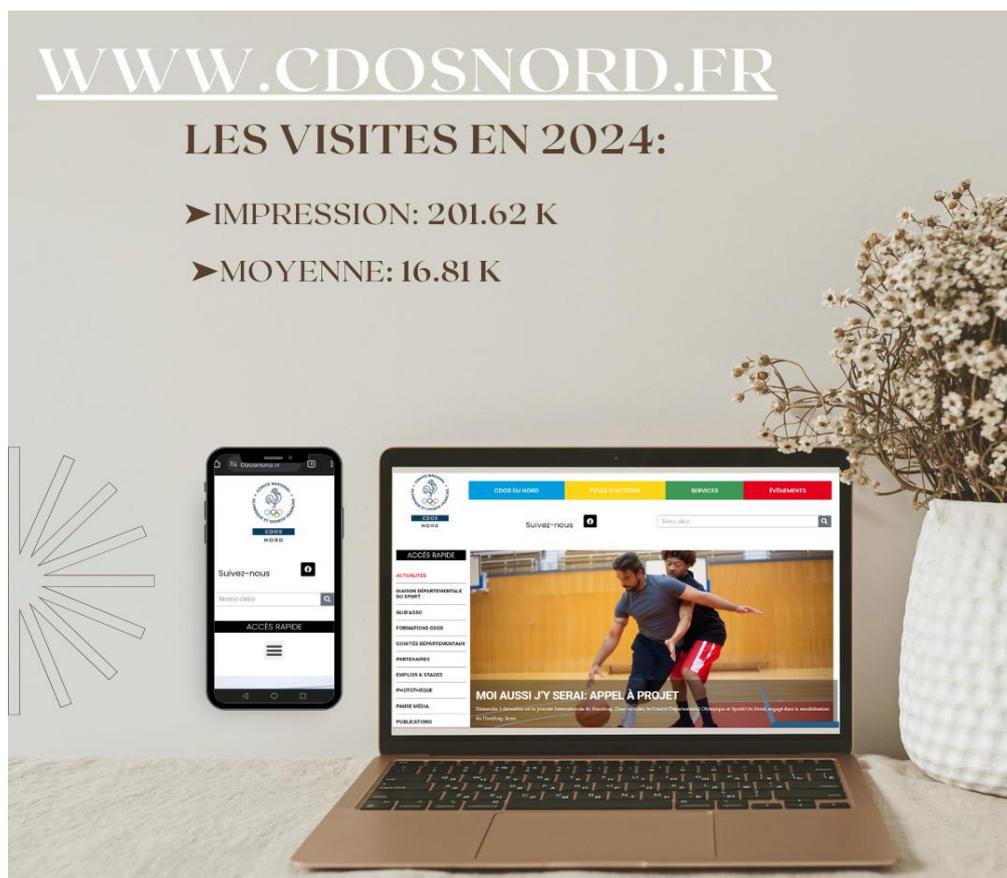
Les différents services du département de la construction et de l'immobilier vont étudier plus en détails nos besoins et reviendront vers nous dès qu'un bâtiment pourra nous être proposé et qui pourrait correspondre à nos besoins et attentes.

Gérard FREMAUX remercie le service des Sports et le service Immobilier (DAI) du Département du Nord pour son accompagnement et ses conseils ainsi que l'ensemble des membres du Comité des Usagers pour leur investissement.

Commission Communication

Président : Olivier OURDOUILLIE

Bilan 2024 pour le site internet www.cdosnord.fr



► PAGES LES PLUS VISITÉES:

TOP 5 DES PAGES DE CDOSNORD.FR

1. [PROFESSION SPORT 59– GEPSAL– GEIQPSAL 59 – COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE](#)
2. [MAISON DEPARTEMENTALE DU SPORT – COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE DU NORD](#)
3. [ENGAGEMENT DES FEMMES – LABEL PARITE SPORT – COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE DU NORD](#)
4. [RESSOURCES PEDAGOGIQUES – COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE DU NORD](#)
5. [NOS EXPOSITIONS – COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE DU NORD](#)

(JEUX ANTIQUES /JEUX MODERNES –AUTOUR DES JEUX)

► VIENNENT JUSTE APRÈS LES PAGES:

6. LES FORMATIONS

7. LES CLASSES OLYMPIQUES

8. LABEL SANTE EN NORD

TOP 5 DES ARTICLES LES PLUS CONSULTÉS

1. [PASS SPORT 2024-2025](#)

2. [LABEL PARITE SPORT : 9 CLUBS NORDISTES LABELLISES](#)

3. [LES ENFANTS HEUREUX AU STADE DE FRANCE](#)

4. [LES FORMATIONS](#)

5. [DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR DES PROJETS AUTOUR DES JEUX](#)

► SUIVI DE

✓ *20 ANS DE LA MDDS,*

✓ *VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT MAIS PAS QUE...*

✓ *LE PARCOURS DE LA FLAMME CHEZ LES CH'TIS*

✓ *ESCAPE GAME*

LES ARTICLES CONCERNANT LE SPORT ET LES FEMMES

LES ARTICLES APPORTANT DES SERVICES , INFOS AUX CLUBS :

✓ OFFRES D'EMPLOIS/ STAGES

✓ LE GUID'ASSO DU CDOS DU NORD

✓ LES FORMATIONS DU CDOS EN 2024

✓ CAMPAGNE FDVA

Bilan 2024 pour le réseau social Facebook



PROFILS DES FOLLOWERS

Profils les plus touchés :

➤ Hommes & femmes chez les 35-44 ans & les 45-54 ans

Public le moins touché :

Les jeunes hommes et femmes confondus des 18-24 ans

TOP 5 - VILLES DE FRANCE

- ▶ Lille
- ▶ Tourcoing
- ▶ Villeneuve d'Ascq
- ▶ Paris
- ▶ Dunkerque

TOP 5 – PAYS

- ▶ France (à 97.7%)
- ▶ Belgique
- ▶ Italie
- ▶ Maroc
- ▶ Algérie

TOP 10 DES POSTS

- ✓ Label Parité Sport 2024
- ✓ Violences sexuelles dans le sport mais pas que...
- ✓ Journée Internationale du Sport Féminin
- ✓ Le Sport accessible à tous & c'est bon pour la santé : témoignage de Jean-Philippe

CARON, déficient visuel

- ✓ Jeux Olympiques et Paralympiques : ressources pédagogiques
- ✓ Des Femmes Nordistes mises à l'honneur
- ✓ Des enfants heureux au stade de France
- ✓ Journées Classes Olympiques: l'aventure se poursuit
- ✓ Formation au Logiciel CASICO

LES ACTIONS EN 2024

► Duplication d'expositions sur le thème des Jeux: Relais de la Flamme, Fairplay, les femmes et le Sport...

Toutes les expositions sont très régulièrement empruntée par les collectivités du réseau Terre de Jeux ou autres, pour leurs animations à l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

► « L'Histoire des Nordistes aux Jeux Olympiques » : nouvelle exposition née à l'aube des Jeux Olympiques

Commission lutte contre les dérives dans le sport

Présidente : Isabelle COTTEL

Il paraît indispensable pour le CDOS Nord de mettre en place un travail commun avec les comités départementaux et les clubs, afin de mieux protéger les athlètes quels que soit leur âge et leur sexe des agressions commises dans le milieu sportif, de former les bénévoles à mieux accueillir la parole, à mieux former les professionnels qui les prennent en charge, à détecter, de permettre de signaler les atteintes à l'enfance, de renforcer la lutte contre toutes les discriminations, qui n'ont pas leur place ni dans les tribunes ni sur le terrain et de refuser toutes les formes de violences.

C'est sur cette ambition que cette commission entrepris plusieurs actions durant l'olympiade écoulée :

- Des conférences (Lambersart et Dunkerque) autour de l'emprise mentale souvent associée à la violence sexuelle dans le monde sportif. La pratique du sport a des exigences d'excellence qui ne doivent pas occulter ses risques et ses dérives. Au travers de ces présentations, le docteur Laverhne, que je remercie pour son soutien, a permis de définir l'emprise mentale dans le sport.
- Nos participations lors des différents événements sur la thématique de violences sexuelles dans le sport : celui du Cros à Amiens avec la participation de Colosse aux pieds d'argile, celui organisé à la patinoire de Wasquehal avec l'association « la voix de Sarah », ainsi qu'un webinaire organisé par le CROS Sud-Provence-Alpes-Côtes d'azur autour de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport ;
- Egalement à la conférence débat Sport et sexisme, organisée au palais de justice de Lille par madame la procureure de la République
- Des temps de formations animés par l'association Colosse aux pieds d'argile et plus récemment avec association Silence à l'écoute.
- Un temps fort en 2024 avec l'association « La voix de Sarah » à Tourcoing autour de son exposition « le cri » et une conférence témoignage de Sarah Abitbol accompagné du Dr Laverhne et d'une avocate. Ces échanges riches a permis de mieux comprendre les ravages de l'emprise mentale d'un entraîneur sur sa championne et les conséquences dans sa vie de sportive et de femme ;

Il est important de faire évoluer les mentalités et les pratiques dans le milieu sportif, que la parole puisse se libérer et vous préparer à l'accueillir pour prendre les mesures appropriées en cas de signalement.

Pour cela, il convient de bien identifier ces infractions et de mettre en place au sein des différents comités sportifs, de vos clubs, des campagnes de sensibilisation pour former tous les acteurs à leur détection. Sur cette olympiade, 300 personnes auront été touchées.

Merci à Nathalie Bourbotte, Barbara Castiglione, Sylvie Poulain salariées du CDOS, qui m'accompagnent dans tous ces travaux.

Commission Sport Santé Bien-être

Présidente : Laurence DE JAEGERE

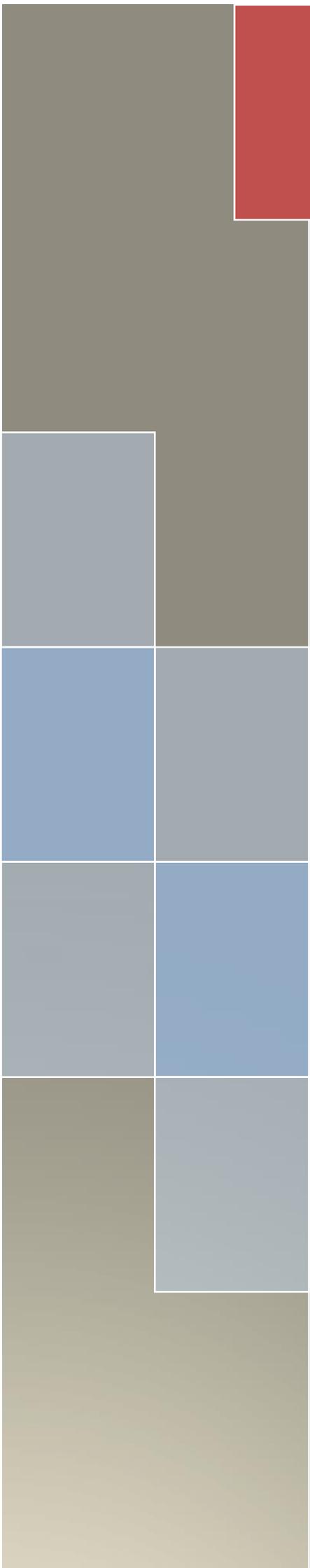
Formation « Prévention de la mort subite »

Le CDOS du Nord accompagne les associations sportives et leur propose des sessions de sensibilisation aux 3 gestes qui sauvent dont l'utilisation du défibrillateur.

En 2024, 1 séance a eu lieu à Lambersart.

Formation Sport Santé

Le CDOS a participé à l'organisation d'une session de la formation E3S (Éducateur Sportif Sport Santé) initiée par le CROS Hauts de France.



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Vendredi 31 janvier 2025

PERSONNALITES PRESENTES :

- Olivier COTTET, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, j'en profite pour saluer Patrick PIRET, Responsable du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- Jean ROZENTHAL, Responsable du service des sports au Conseil départemental du Nord, qui représente François-Xavier CADART qui vous prie de l'excuser,
- François COQUILLAT, Président du CROS des Hauts de France
- Philippe CALMUS Président du CDOS de l'Aisne et Sophie VELY, Vice présidente

PERSONNALITES EXCUSEES :

- Didier ELLART, Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul, président de la commission Sport santé de l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport, représentant du Président de l'Association des maires du Nord pour le champ du sport
- Stephan VERIN, Secrétaire Général du pôle de compétitivité Euramaterials
- André LECLERCQ, Président Cercle Français Pierre de Coubertin
- Mes amis présidents des CDOS des Hauts-de-France : Bruno PIECKOWIAK, du Pas de Calais, Jean-Claude LAVERNHE de l'Oise Marcel GLAVIEUX de la Somme
- Salvatore CASTIGLIONE, Conseiller Municipal de Wallers Arenberg, Député du Nord
- Violette SPIELLEBOUT, Députée du Nord
- Mireille JEAN, Directrice des Archives départementales du Nord
- Hervé PASSOT, Responsable du service des fonds, Archives Départementales du Nord

COMITES DEPARTEMENTAUX PRESENTS : 30

ATHLETISME
AVIRON
BADMINTON
BASKET BALL
BOXE FRANCAISE
CANOE KAYAK
CYCLOTOURISME
DANSE DU NORD
EPGV
EQUITATION
ESCRIME
FFCU
FSGT
FSCF
GYMNASTIQUE
HANDBALL
HOCKEY SUR GAZON
JUDO
MEDAILLES J ET SPORTS
MONTAGNE ESCALADE
NATATION
RANDONNEE PEDESTRE
ROLLER SKATING
SPORT DE GLACE
TENNIS

TENNIS DE TABLE
TIR
TIR A L'ARC
TRIATHLON
USEP

COMITE DEPARTEMENTAL EXCUSE : 2

SPELEOLOGIE
UNSS

NOMBRE DE COMITES ADHERENTS AU CDOS DU NORD : 53 soit 257 voix

COMITES DEPARTEMENTAUX AYANT DROIT DE VOTE PARMIS LES COMITES PRESENTS : 30 soit 181 voix

Quorum atteint : 70.42%

1° MODIFICATION DES STATUTS :

ARTICLE 10 bis : Les coprésidents

I. En lieu et place d'une Présidence assurée par une seule personne, l'Assemblée générale peut élire deux coprésidents (désignés en tant que « Président » dans les présents statuts, ce terme étant employé sans distinction selon que la Présidence soit assurée par une ou deux personnes), dans les conditions prévues à l'article 9 des statuts et l'article 7 du règlement intérieur.

En cas de coprésidence, les missions et attributions des deux Coprésidents seront exercées conjointement selon les modalités définies par le Bureau Exécutif réuni après l'Assemblée Générale. Ces modalités seront portées à la connaissance du Conseil d'Administration par un procès-verbal. A défaut, ceux-ci exercent conjointement les prérogatives énumérées au point IV de l'article 10 des statuts.

II. Vacance.

1. En cas de vacance de l'un des deux postes de coprésidents pour quelque cause que ce soit, les fonctions correspondantes sont exercées par le seul coprésident restant jusqu'à la fin du mandat.

2. En cas de vacance des deux postes de coprésidents pour quelque cause que ce soit, la vacance de poste sera assurée conformément au point III de l'article 10 des statuts.

REGLEMENT INTERIEUR

En lieu et place d'une Présidence assurée par une seule personne et conformément à l'article 10 bis des statuts, la liste bloquée pourra prévoir une coprésidence et précisera la répartition nominative des domaines de compétences respectifs des membres du Bureau exécutif ; à savoir :

- 2 Coprésidents ;
- Le Secrétaire général ;
- Le Trésorier général ;
- 4 Vice-présidents en charge des missions nationales déléguées telles que précisées dans la « feuille de route » transmise par le CNOSF en début de chaque Olympiade ;
- 3 membres ;
- De droit, et donc non soumis au processus électif, le Président du CROS ou son représentant membre du Bureau exécutif du CROS

2° VOTE DE LA MODIFICATION DES STATUTS

POUR : à 100% des votants

Jean COSLEOU

Président du CDOS DU NORD

